

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 septembre 2020

Bifurcation A8/A51

Inauguration de la nouvelle bretelle et de ses aménagements

Ce lundi 14 septembre 2020, Maryse JOISSAINS MASINI, Maire d'Aix-en-Provence, Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix et Vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence et Frédéric DEPAEPE, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage ASF-Est, Directeur Technique de l'Infrastructure VINCI Autoroutes, ont inauguré la nouvelle bretelle de la bifurcation A8/A51, un aménagement intégralement financé par le Territoire du pays d'Aix.



Devant les invités Maryse JOISSAINS MASINI et Frédéric DEPAEPE dévoilent la plaque inaugurale qui sera scellée sur la passerelle qui relie les quartiers d'Encagnane et du Jas de Bouffan.



Faciliter les mobilités métropolitaines et les déplacements en Pays d'Aix

L'A8 et l'A51 jouent localement le rôle de rocades Sud et Ouest d'Aix-en-Provence. Ce nœud autoroutier est un carrefour important pour les déplacements en Pays d'Aix, vers Marseille, le pôle d'activités d'Aix-en-Provence sur le secteur des Milles, la gare TGV de l'Arbois, l'aéroport de Marseille-Provence... C'est aussi l'échangeur emprunté pour des trajets longue distance entre les départements alpins et le littoral méditerranéen, le sud-ouest et le sud-est de la France, l'Espagne et l'Italie. **En arrivant du nord par l'A51, la nouvelle bretelle permet désormais aux automobilistes de bifurquer directement sur l'A8 en direction de Lyon.**

Apaiser les circulations et améliorer le cadre de vie dans le quartier du Jas-de Bouffan

La nouvelle bretelle déleste l'est d'Aix-en-Provence et le quartier du Jas-de-Bouffan de près de 4000 véhicules par jour en moyenne dont de nombreux poids lourds. Elle permet ainsi aux usagers transitant entre les deux autoroutes d'éviter les voies urbaines. À proximité de l'avenue de Galice en particulier, la circulation est désormais plus fluide et les déplacements doux plus sécurisés, pour un cadre de vie amélioré.



Des aménagements pour favoriser l'insertion environnementale et paysagère de l'infrastructure

➔ Une passerelle pour les mobilités douces.

Située dans un secteur en pleine mutation urbaine, assurant la liaison entre les quartiers d'Encagnane et du Jas-de-Bouffan mais également vers la future ZAC de la Constance, l'ancienne passerelle a été déconstruite dans la nuit du 6 ou 7 octobre 2018 car elle ne permettait pas d'accueillir la nouvelle bretelle. Réhaussée et élargie de 2 mètres (5m aujourd'hui contre 3m hier), la nouvelle passerelle a été conçue en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France pour tenir compte de la fondation Vasarely, riveraine de la bretelle et classée Monument Historique depuis 2013.

L'éclairage est constitué de LED disposées de manière à ne pas éblouir les automobilistes.



➔ **Des bassins pour préserver la ressource en eau**

Trois bassins ont été construits pour assurer la protection de la ressource en eau. Prévus au titre de la loi sur l'eau ils ont deux objectifs : rétention (risque inondable) et dépollution et protection des sols. Ils sont multifonctions, traitent les eaux de ruissellement provenant des chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel et permettent également de confiner une pollution accidentelle. Ils sont équipés de membranes étanches pour éviter toute infiltration dans les sols.



➔ **Des ponts, un mur et des écailles**

Le chantier aura nécessité la construction de 2 ponts, l'un pour franchir le chemin des Aubépines, l'autre la voie ferrée Aix-Rognac. Dans la continuité de ces 2 ouvrages, il a fallu bâtir un imposant mur de soutènement pour tenir compte de l'exiguïté du site afin de supporter la bretelle.

Là encore, l'intégration de cette succession d'ouvrages d'art a nécessité d'œuvrer en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Les hommes de l'art ont ainsi retenu le principe de peindre les 200 « écailles » en béton qui composent la paroi du mur de soutènement. En lien avec la palette de couleur des terres environnantes, le nuancier de couleurs choisi permet de fondre le mur dans le paysage, sans dénaturer la fondation Vasarely.



→ L'intégration paysagère

Les abords de la bretelle ont été plantés de chênes verts et blancs, de cyprès et de cistes, des essences locales qui vont également contribuer à la qualité de l'intégration dans le paysage.



Une bretelle mise en service le 6 août dernier

Moins de deux ans après le lancement des travaux, VINCI Autoroutes a pu procéder à la mise en service de la nouvelle bretelle assurant la liaison directe depuis l'autoroute A51 vers l'autoroute A8 en direction de Lyon.

Deux ans de travaux sous circulation

Menés sous circulation, les travaux ont permis :

- de créer la nouvelle bretelle assurant la liaison directe depuis l'autoroute A51 nord vers l'autoroute A8 ouest en direction de Lyon ;
- de réaliser deux ouvrages franchissant respectivement la voie ferrée Aix/Rognac et le Chemin des Aubépines ;
- de reprendre la géométrie de la bretelle existante de l'A51 vers l'A8 est ;
- de reconstruire la passerelle piétonne reliant Encagnane au Jas-de-Bouffan, plus large et mieux éclairée ;
- de mettre en place 3 bassins de protection de la ressource en eau.

Le phasage du chantier a été conçu pour limiter au maximum la gêne aux usagers. Les travaux les plus pénalisants ont été réalisés la plupart du temps, la nuit, lorsque le trafic est moins dense. Tout a été fait pour éviter de perturber la circulation les soirs de matches et de concerts, ou encore lors des grands chassés-croisés des vacances.



Des délais respectés dans un contexte urbain et sanitaire particulier

Entre le début des travaux, avec la démolition de la passerelle piétonne le 6 octobre 2018, et la mise en service, moins de deux ans se sont écoulés. Les travaux ont ainsi été réalisés dans les temps malgré un environnement urbain nécessitant de limiter au maximum les perturbations et les coupures de circulation. Malgré aussi une crise sanitaire sans précédent qui a nécessité l'arrêt total du chantier mais qui fut l'un des premiers chantiers à reprendre grâce à la mobilisation de tous les acteurs et des mesures de prévention exceptionnelles.

Au total, ce chantier comptabilise plus de 80 000 heures de travail pour le groupement d'entreprises en charge du projet (Eiffage Génie Civil/Forézienne d'Entreprises/Eiffage Chastagner, retenu après appel d'offres européen).

Un projet financé par la collectivité qui devrait être complété par un nouveau mouvement

La construction de cette bretelle et de ses aménagements induits (passerelle piétonne, ouvrages de franchissements, bassins, ...), a été voté lors du Conseil communautaire du Pays d'Aix du 15 janvier 2014. Le territoire du Pays d'Aix a investi 15,2 millions d'euros HT.

Une nouvelle bifurcation est prévue à l'horizon 2026 ; il s'agira de permettre le mouvement identique mais dans l'autre sens (Avignon vers Gap). Ce projet a pour principal objectif de réduire le passage d'environ 5000 véhicules de transit dans le quartier Jas-de-Bouffan.

Les chiffres clés



15,2 M€ HT

INVESTIS PAR LE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX
DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



3 BASSINS DE PROTECTION
DE LA RESSOURCE EN EAU



1 COMMUNE :
AIX-EN-PROVENCE



80 000 h TRAVAILLÉES



700 m : LONGUEUR
DE LA BRETELLE RELIANT L'A51 À L'A8



1 MÉTROPOLE :
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



2 ANNÉES
DE TRAVAUX



2 OUVRAGES D'ART
POUR FRANCHIR LE CHEMIN DES AUBÉPINES
ET LA LIGNE SNCF ROGNAC / AIX

Un dispositif d'information en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **Les sites internet www.bifurcation-a8-a51.fr et www.vinci-autoroutes.com**
Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86 ; @ToulousePeriph.

Contact presse

- **VINCI Autoroutes :**
 - **Ludivine Mifsud : 06.99.27.52.54, ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com**
 - **Nelly Desteve : 06.30.48.64.26, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com**
- **Métropole Aix-Marseille-Provence, Territoire du Pays d'Aix :**
 - **Virginie Loiseau : 06.76.03.71.76, virginie.loiseau@ampmetropole.fr**
 - **Sophie Boissont : 04 42 93 84 97, sophie.boissont@ampmetropole.fr**

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).